

Interview témoignage



Sophie DURANDEAU-LAFFARGUE
ING 2019

Cheffe de pôle Politiques Agro-environnementales à la DRAAF des Pays de la Loire à Nantes

Aménagement & Territoires : Bonjour Sophie, qui es-tu, quelle est ton activité actuelle ?

Sophie DURANDEAU-LAFFARGUE : Je suis ingénieure agronome de formation (de l'ENSAT – école nationale supérieure agronomique de Toulouse). Une formation que j'ai choisie pour pouvoir exercer un métier utile pour la société, et l'agriculture et l'alimentation sont pour moi extrêmement utiles. Je me suis progressivement orientée pendant mon cursus, mes stages et premières expériences professionnelles vers la question de l'impact de l'agriculture sur l'environnement. Après quelques CDD dans la recherche, j'ai intégré l'agence de l'eau Seine-Normandie en 2009 pour

accompagner les actions agricoles de préservation de la ressource en eau, notamment sur les captages prioritaires. Pendant 3 ans, j'ai été « chargée d'opération agriculture » en Bourgogne, un poste de terrain en lien avec les collectivités, les chambres d'agriculture, les associations... Ensuite, j'ai eu l'opportunité de rejoindre le siège de l'agence de l'eau Seine-Normandie à Nanterre pour coordonner les actions agricoles au niveau du bassin, en animant le réseau des chargés d'opération agriculture et en construisant les modalités d'intervention de l'agence dans ce domaine. Une partie de mon poste était aussi consacrée à l'amélioration de la connaissance des pratiques agricoles sur le bassin pour préparer les documents de

planification (SDAGE). J'ai occupé ce poste pendant 10 ans sans jamais m'ennuyer ! Entre-temps, en 2018, j'ai eu l'opportunité - comme tous les agents des agences de l'eau - de passer le concours d'ITPE. J'ai trouvé un grand intérêt à devenir fonctionnaire puisque j'ai toujours travaillé pour le bien public, et c'était intéressant en termes de mobilité (pour changer de région, de missions, etc.). J'ai réussi le concours et suis devenue ITPE stagiaire en 2019 puis titulaire en 2020 (sur le même poste).

Au printemps 2022, la quarantaine approchant avec ses envies de changement, j'ai candidaté pour un poste de cheffe de pôle Politiques Agro-environnementales à la DRAAF des Pays

de la Loire à Nantes, et j'ai intégré mes nouvelles fonctions en août 2022.

A&T : Quels sont les grands enjeux du domaine dans lequel tu exerces ?

SDL : Mon domaine d'exercice combine de nombreux enjeux : préservation des ressources en eau (en qualité et en quantité), protection de la biodiversité, préservation des zones humides, adaptation au changement climatique, mais aussi préservation d'une agriculture diversifiée et rentable.

A&T : Quelles sont tes missions actuelles ?

SDL : Avec mon équipe (2 agents), nous avons 2 missions d'envergure à mener cette année en particulier : la révision du programme d'action nitrates régional (une réglementation très complexe destinée à limiter les pollutions par les nitrates d'origine agricole) ; et la mise en œuvre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) de la nouvelle PAC (politique agricole commune) – ce sont des aides financières apportées aux exploitations agricoles pour la mise en œuvre de changements de pratiques agricoles adaptées aux enjeux environnementaux d'un territoire donné. A cela s'ajoute le suivi et l'accompagnement à la mise en œuvre d'autres politiques environnementales : protection des captages prioritaires, gestion quantitative des ressources en eau, préservation de la biodiversité, etc.

A&T : Quelles sont les motivations et les contraintes de ce type de poste, de structure ? Quelle différence de positionnement par rapport à ton poste précédent ?

SDL : Mes motivations pour ce poste sont les grands enjeux que j'ai évoqué précédemment qui restent ma « raison de travailler » depuis le début de

ma carrière. Les contraintes sont les contraintes classiques de l'administration sur les délais de prises de décision peut-être ou le manque de marges de manœuvre pour les sujets qui sont décidés au niveau national. Il y a aussi les contraintes budgétaires – que je connaissais moins à l'agence de l'eau Seine-Normandie. Et les contraintes en termes de moyens humains que connaissent tous les services de l'Etat. Évidemment, en travaillant à la DRAAF et en représentant le ministère de l'agriculture, il y a un changement de posture important par rapport à mon poste à l'agence de l'eau, mais il me semble intéressant d'apporter ma vision environnementale à la DRAAF, et en même temps de mieux comprendre, par ce nouveau positionnement, les enjeux du monde agricole pour mieux les prendre en compte.

A&T : Comment définirais-tu l'agriculture durable ? Quels enjeux spécifiques en Pays de la Loire ?

SDL : Pour moi, une agriculture durable, c'est un système agricole adapté à son environnement (et donc sans impacts sur l'eau, la biodiversité, l'air...), qui permet de produire des denrées alimentaires saines tout en permettant aux agriculteurs et agricultrices de vivre confortablement (revenu, temps de travail, etc.).

Le contexte agricole des Pays de la Loire est particulièrement intéressant car il est très diversifié : polyculture-élevage, maraîchage, viticulture, horticulture... L'agriculture biologique y est très développée par rapport à d'autres régions, et la part de prairies est extrêmement importante aussi. Ce pourrait être un terreau idéal pour une agriculture durable. Pourtant, la qualité de l'eau n'est pas bonne (seulement 11 % des masses d'eau de surface en bon état écologique, le territoire étant sous

plusieurs pressions : hydrologiques, pollutions diffuses, morphologiques, etc.). Il y a des enjeux économiques forts, ce qui rend peut-être plus difficile les actions à mettre en œuvre pour inverser la tendance de dégradation de la qualité de l'eau.

A&T : Sur quels aspects intervient-tu plus particulièrement ?

SDL : J'interviens pour une meilleure adaptation des pratiques agricoles à la préservation de l'environnement que ce soit via le levier réglementaire, mais aussi via le levier incitatif des aides financières (aides directes et aides à l'accompagnement technique des exploitations). Les 2 aspects sont primordiaux. Il est compliqué de réglementer l'agriculture, une multitude de manières de faire soumises aux conditions pédo-climatiques⁽¹⁾, à des spécificités locales, ou à des enjeux économiques beaucoup plus globaux. Mais il est aussi compliqué de construire et mettre en œuvre un dispositif financier qui soit suffisamment incitatif pour répondre aux ambitions d'une transition agroécologique durable.

A&T : Quels impacts du changement climatique sur les thématiques que tu traites ?

SDL : Les conséquences du changement climatique se font déjà sentir dans le monde agricole. Les systèmes d'exploitation se sont tellement spécialisés qu'ils sont beaucoup plus fragiles et sensibles aux aléas climatiques (sécheresses / inondations, donc ils utilisent plus d'engrais et/ou de produits phytosanitaires pour limiter au maximum les risques sur leur production. Cela sera

(1) Conditions pédologiques (relatives au sol : humidité, taux de matière organique, etc.) et climatiques

probablement de plus en plus fréquent, et aura des conséquences encore plus importantes sur la qualité de l'eau – encore plus s'il y a moins d'eau. Les conséquences du changement climatique sont en toile de fond de toutes les thématiques dont je m'occupe, les changements de pratiques agricoles à initier doivent être adaptés au changement climatique qui est à l'œuvre.

A&T : Concrètement, comment dans les dossiers que tu gères se fait l'intégration des enjeux de transition ? Quelles sont les actions directes et/ou indirectes que tu mets en place ?

SDL : Les sujets que je gère intègrent totalement la transition, c'est même leur objet principal : initier et faire perdurer une transition agroécologique durable. Sur les aspects réglementaires, il s'agit bien d'inscrire dans la durée de bonnes pratiques limitant au maximum les risques de pollution. Pour les aides financières telles que les Mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC), ce sont initialement des aides à la transition. Une exploitation est financée pendant 5 ans pour mettre en place des changements de pratiques, et pour qu'au bout des 5 ans, elle continue à mettre œuvre ces pratiques sans financement car elle aura trouvé un équilibre.

C'est la théorie, mais dans la pratique il est aussi nécessaire d'accompagner le maintien des pratiques agricoles adaptées. Les MAEC sont parfois utilisées finalement comme des paiements pour services environnementaux.

A&T : Quelle est la place des ingénieurs et ingénieures TPE dans ces métiers liés à l'agriculture et l'alimentation ? En termes de compétences, de légitimité, etc.

SDL : Pour moi, un ingénieur TPE (ou autre ingénieur d'ailleurs) est surtout capable d'analyser une situation et de proposer des solutions. Il pourra apporter cette compétence sur n'importe quel sujet. L'agriculture et l'alimentation ne sont pas des sujets plus compliqués que d'autres.

A&T : Y-a-t-il au sein de tes projets/actions une tension entre enjeux économiques et enjeux environnementaux ? Comment réussissez-vous à concilier les approches ?

SDL : Clairement oui, les aspects économiques sont prédominants puisque les exploitations agricoles sont avant tout des entreprises qui doivent générer un revenu, et donc produire des denrées qui pourront être vendues sur un marché. Les changements de pratiques

agricoles que l'on veut initier pour préserver l'environnement ne doivent pas mettre à mal l'économie de l'exploitation agricole. Il faut trouver un équilibre ou des compensations (comme les MAEC) pour que cela puisse être acceptable.

A&T : Quelles sont les priorités et défis pour les prochaines années sur la thématique « agriculture et alimentation durables » ?

SDL : Un défi majeur pour l'agriculture (et donc pour l'alimentation) dans les 10 années qui viennent est le renouvellement des générations, c'est-à-dire la transmission des exploitations, et l'installation de nouveaux exploitants. Il va falloir remplacer les milliers d'agriculteurs qui vont partir à la retraite ces prochaines années. Ce qui implique de travailler en interne État et avec les partenaires (SAFER, etc.) sur les questions foncières, les questions d'enseignement agricole et d'attractivité du métier, etc. C'est aussi une opportunité pour ancrer une transition agroécologique dans la durée avec une nouvelle génération d'agriculteurs peut-être plus sensibilisée aux questions environnementales.

A&T : Sophie, merci pour ton témoignage.